



Réseau Midi-Pyrénées

Assemblée Générale Ordinaire du 13 février 2011 Compte-rendu

Association « Réseau des AMAP Midi-Pyrénées »
10 chemin de Jaffary
31200 TOULOUSE

- ▶ L'an deux mil onze, le treize février à 9h30, les membres de l'association, se sont réunis dans la salle des fêtes « Catala » à Saint-Orens de Gameville (31), sur convocation du conseil d'administration.
- ▶ La séance est présidée par Annie WEIDKNNET, présidente de l'association. Le secrétariat de séance et l'animation sont assurés par Olivier PIGOUNIDES, secrétaire de l'association.
- ▶ Après une brève introduction de Michel SARRAILH, administrateur de l'association et maire adjoint au développement durable et intervenant au nom du maire de Saint-Orens-de-Gameville commune qui a bien voulu prêter la salle du château Catala, la présidente déclare l'ouverture de l'assemblée générale.
- ▶ Le nombre total de voix enregistrées avant le premier vote est le suivant :

Collège	Nombre de votants	Pondération	Voix pondérées
P	24	50%	55,5
C1	57	40%	44,4
C2	30	10%	11,1
TOTAL :	111		

- ▶ L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant :
 - Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier.
 - **Vote** d'approbation des comptes : « *quitus des comptes 2010 au trésorier* ».
 - Résultat des ateliers :
 - Atelier « organisation », **vote** : « *approbation du projet de règlement intérieur* ».
 - Atelier « producteurs »,
 - Atelier « communication »,
 - Atelier « essaimage ».
 - Présentation des perspectives 2011.
 - **Vote** des perspectives 2011 : « *approbation des perspectives 2011* ».
 - Renouvellement du Conseil d'Administration pour un tiers.
 - **Vote** : « *élection de ... au poste d'administrateur de l'association* ».
- ▶ La parole est passée successivement :
 - à la présidente de l'association Annie WEIDKNNET pour le rapport moral,
 - au secrétaire de l'association Olivier PIGOUNIDES pour le rapport d'activités 2010 (transmis aux Amap fin janvier 2011),
 - à la trésorière de l'association Fabienne LAUFFER et à l'expert comptable de l'association, Monsieur Jean-Michel DELBOY pour le rapport financier.

- Les comptes sont présentés sous la forme d'un tableau simplifié, conforme au détail des comptes certifiés par Monsieur DELBOY Expert Comptable (cf. pièce jointe) :

PRODUITS		57 165,67
	Cotisations adhérents	53 207,00
	Divers	3 958,67
CHARGES		37 550,35
<i>salaires</i>	Salaires	11 611,36
	Cotisations sociales	2 360,26
<i>local</i>	Location immobilière	5 400,00
	Electricité	311,00
	Entretien et réparations	560,00
<i>divers</i>	Assurances	2 184,83
	Fournitures de bureau	2 351,90
	Frais de Télécom	1 326,95
	Frais postaux	1 322,42
	Honoraires	1 345,50
	Services bancaires	23,68
<i>honoraires</i>	Etudes et prestations	4 220,16
<i>déplacements</i>	Voyages déplacements	1 557,90
	Colloques séminaires	20,00
	Réceptions	113,22
	Communication	542,99
	Divers	821,44
<i>amortissements</i>	Amortissements	1 476,74
	Bénéfice ->	19 615,32

- Puis les débats sont ouverts. Des questions sont posées. En particulier concernant :
- - le rapport entre les adhésions et le nombre d'adhérents, ne correspondant pas. Il est en effet précisé que les adhésions comptabilisées ne tiennent pas compte de celles reçues et mises en banque après le 31 décembre, ce qui explique la différence.
 - - le montant des disponibilités qui est indiqué par Monsieur DELBOY : 67 382 €. Cette situation permet à l'association d'envisager des projets en toute indépendance financière.
- A l'issue des échanges, le secrétaire ouvre le scrutin sur le quitus des comptes de l'exercice 2010.

PREMIERE RESOLUTION : quitus du rapport financier 2010

- Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2010, l'assemblée générale approuve les comptes de l'association et donne quitus de sa gestion au trésorier pour l'exercice écoulé.

→ Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes exprimés.

	Nb votants	Pondérat°	Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR	
				Votes exprimés	Resultats pondérés	Votes exprimés	Resultats pondérés	Votes exprimés	Resultats pondérés
P	24	50%	55,5		0,0		0,0	24	55,5
C1	57	40%	44,4		0,0		0,0	57	44,4
C2	30	10%	11,1		0,0		0,0	30	11,1
TOTAL :	111		111	0,0		0,0		111,0	
			%par rapport au total des votes exprimés :	0,00%		0,00%		100,00%	

- ▶ L'assemblée générale se poursuit par la présentation des ateliers menés au cours de l'année 2010, dans le cadre des décisions de l'AG 2009 et mis en place par le Conseil d'Administration :
 - « **Organisation** » présenté par Olivier PIGOUNIDES, secrétaire de l'association,
 - « **Aide aux producteurs** » présenté par Maurice PARIS, administrateur,
 - « **Communication** » présenté par Philippe CLAVIERES, administrateur,
 - « **Essaimage** », présenté par Alexandre ODORICO, Vice-Président de l'association. Concernant l'essaimage, il est indiqué qu'une réunion de formation des essaimeurs volontaires est programmée le samedi 19 mars à 14h (le lieu sera précisé ultérieurement).
- ▶ A l'issue de la présentation de l'atelier « organisation », il est procédé à la lecture et à un débat portant sur le projet de règlement intérieur, soumis à l'approbation de l'assemblée générale.
- ▶ Deux amendements au projet sont apportés, précisant :
 - Article 5.2 - Participation AG : *Tout membre de l'association participant au vote à titre individuel au collège P, C1 ou C2, peut toutefois représenter un autre adhérent qui lui aurait délégué un pouvoir pour participer au vote P ou C2, étant précisé que la désignation par une Amap de son représentant, exclusivement consommateur, pour participer au vote au titre du collège C1, ne peut se déléguer à aucun autre membre de l'association.*
 - Article 6.3 - Conseil d'Administration (relatif au compte-rendu de ses réunions) : Il est diffusé aux membres du CA (présents et excusés), *aux correspondants des Amap et aux producteurs (en remplacement de : Il est consultable au local de l'association).*

DEUXIEME RESOLUTION :

adoption du projet de règlement intérieur (incluant les deux amendements)

- ▶ A l'issue du débat, le secrétaire ouvre le scrutin sur l'adoption du projet de règlement intérieur et des amendements proposés (cf. pièce jointe).

→ **Cette résolution est adoptée à 93,10 % des votes exprimés.**

		Voix		CONTRE		ABSTENTION		POUR	
	Nb votants	Pondérat°	pondérées	Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés	Votes exprimés	Résultats pondérés
P	24	50%	55,5		0,0	2	4,6	22	50,9
C1	57	40%	44,4		0,0	2	1,6	55	42,8
C2	30	10%	11,1		0,0	4	1,5	26	9,6
TOTAL :	111		111	0,0	0,00%	7,7	6,90%	103,3	93,10%
				% par rapport au total des votes exprimés :					

- ▶ L'assemblée générale se poursuit par la présentation des perspectives 2011. Basées sur un budget global de 60 000 € se décomposant comme suit (sur la base de 3 250 adhésions sur un montant de cotisation de 15 € inchangé) et utilisant une partie des disponibilités de trésorerie de l'association (report à nouveau) :

Budget simplifié	Recettes	Dépenses
report à nouveau	11 250	
adhésions	48 750	
fonctionnement		- 40 000
mission essaimage		- 10 000
projet semences		- 5 000
échanges producteurs		- 5 000
	60 000	- 60 000

Les perspectives s'orientent sur trois points :

- o Mission essaimage (entérinée dans le cadre du Règlement Intérieur adopté ci-dessus),
- o Atelier communication,
- o Atelier aide aux producteurs, lui-même réparti au travers de deux axes :
 - Semences,
 - Echanges entre producteurs.

TROISIEME RESOLUTION : perspectives 2011

► Après débat, il est procédé au scrutin sur l'adoption des perspectives 2011.

→ **Cette résolution est adoptée à 99,33 %** des votes exprimés.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2010 DU 13 FEVRIER 2011									
ADOPTION DES PERSPECTIVES 2011									
	Nb votants	Ponderat°	Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR	
				Votes exprimés	Resultats pondérés	Votes exprimés	Resultats pondérés	Votes exprimés	Resultats pondérés
P	24	50%	55,5		0,0		0,0	24	55,5
C1	57	40%	44,4		0,0		0,0	57	44,4
C2	30	10%	11,1		0,0	2	0,7	28	10,4
TOTAL :	111		111	0,0		0,7		110,3	
				% par rapport au total des votes exprimés :					
				0,00%		0,67%		99,33%	

► Le renouvellement du tiers du Conseil d'Administration est enfin proposé à l'assemblée, au regard de la situation à fin 2010 et des candidatures reçues :

■ État des membres 2010 :

Producteurs		Consommateurs	
→ Frédéric	Carbonnel	→ Sandrine	Arqué
→ Lionel	Courtin	→ Philippe	Clavières
→ Véronique	Gatti (<i>démissionnaire</i>)	→ Damien	Dufour (<i>fin mandat</i>)
→ Fabienne	Lauffer (<i>fin mandat</i>)	→ Michel	Dunand
→ Sabine	Leray	→ Jean-Luc	Estorges
→ Alexandre	Odorico (<i>fin mandat</i>)	→ Anne	Julia
→ Jean-Philippe	Odorico	→ Maurice	Paris (<i>fin mandat</i>)
→ Carles	Pubill	→ Fabien	Pessant
→ Christine	Roncato	→ Olivier	Pigounidès
→ Stéphane	Sansonnetto	→ Delphine	Robert
→ Jurgen	Schuler	→ Michel	Sarrailh (<i>fin mandat</i>)
→ Laurent	Welsh (<i>fin mandat</i>)	→ Annie	Weidknnnet
TOTAL =	12		12
- Sortants	-4		-3
Solde =	8		9

► Les candidatures reçues sont les suivantes :

■ État des candidatures 2011

Producteurs		Consommateurs	
→ Christophe	Henry	→ Fabienne	Lauffer
→ Laurent	Welsh	→ Maurice	Paris
→ Alexandre	Odorico	→ Marc	Pechaud
→ Nicolas	Aubouy		
TOTAL =	4		3
+ Solde	8		9
Total =	12		12 à parité respectée

- ▶ Compte tenu de la situation du conseil d'administration et des candidatures enregistrées, il est proposé à l'assemblée générale de procéder à un vote unique de la liste des candidats, permettant de renouveler le conseil d'administration en respectant la parité producteur/consommateur.
- ▶ Après débat, il est procédé au scrutin sur l'élection des candidats.

QUATRIEME RESOLUTION : élection des candidats au poste d'administrateur

→ Cette résolution est adoptée à 99,67 % des votes exprimés.

		ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2010 DU 13 FEVRIER 2011									
		RENOUVELLEMENT CA - ELECTION DE 5 CANDIDATS									
	Nb votants	Pondérat°	Voix pondérées	CONTRE		ABSTENTION		POUR			
				Votes exprimés	Resultats pondérés	Votes exprimés	Resultats pondérés	Votes exprimés	Resultats pondérés		
P	24	50%	55,5		0,0		0,0	24	55,5		
C1	57	40%	44,4		0,0		0,0	57	44,4		
C2	30	10%	11,1		0,0	1	0,4	29	10,7		
TOTAL :		111	111	0,0	0,0	0,4	0,33%	110,6	99,67%		
				%par rapport au total des votes exprimés :							

- ▶ Il est indiqué à l'assemblée générale qu'une liste est à la disposition des adhérents qui souhaiteraient s'inscrire pour participer à l'un des ateliers faisant l'objet des perspectives 2011 et ce, en vue de recevoir les dates de réunion et de figurer au sein de la liste des destinataires des informations concernant ces ateliers.
- ▶ Il est également rappelé que tout adhérent peut participer au Conseil d'Administration en qualité d'auditeur (mais ne participant pas aux scrutins) et en le signalant préalablement au bureau (par mail : contact@amapreseau-mp.org). La date du prochain CA est indiquée à l'assemblée. Il se tiendra au siège de l'association le **jeudi 24 février 2011 à 19h30**.
- ▶ Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent compte-rendu, signé par le président et le secrétaire.

Le président

Le secrétaire